

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 7 mai 2018

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

#### Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

**2018 DAE 102** Subvention (7.800 euros) au comité Saints-Pères Grenelle pour les illuminations de fin d'année 2017 (7e).

**Mme Olivia POLSKI, rapporteure**

-----

#### Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 17 avril 2018, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer une subvention au comité Saints-Pères Grenelle (7e) pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2017 ;

Vu l'avis du conseil du 7e arrondissement en date du 12 avril 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Olivia POLSKI, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : une subvention de 7.800 euros est attribuée au comité Saints-Pères Grenelle située 37, rue de Grenelle à Paris (7e) (19376 - 2018\_00077) pour la mise en place d'illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2017. Cette subvention a été arrêtée sur la base de dépenses prévisionnelles évaluées à 26.425 euros.

Article 2 : la dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2018, et exercices suivants si besoin, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**